

Mises à niveaux du portail Financière Sun Life En Direct pour plus de commodité chez le dentiste.

Grâce au lancement de la détermination préalable des prestations en ligne, les participants de la Financière Sun Life bénéficient d'une commodité accrue chez le dentiste. De plus, les participants peuvent demander à leur fournisseur de soins dentaires de présenter des demandes de coordination des prestations au titre du régime du deuxième payeur.

Détermination préalable des frais dentaires

Pour des soins dentaires majeurs, nous encourageons les participants à demander à leur dentiste une détermination préalable des prestations (ou une estimation). La détermination préalable des prestations permet d'informer les participants de ce qui est couvert par leur régime de garanties collectives.

Actuellement, lorsque le bureau du dentiste présente une demande de détermination préalable des prestations, les résultats sont envoyés au participant. Désormais, ces résultats seront envoyés au bureau du dentiste, avec copie au participant. Ainsi, le participant n'aura plus besoin de communiquer avec le dentiste.

Coordination des prestations au titre du régime du deuxième payeur

Lorsque le dentiste a présenté une demande de remboursement au premier régime, et que la Financière Sun Life est le deuxième payeur, le dentiste pourra désormais présenter en ligne à la Financière Sun Life. Cela signifie que le participant peut quitter le bureau du dentiste en sachant que sa demande de règlement a été présentée à la Financière Sun Life et qu'elle est en train d'être traitée.

Grâce à la possibilité de demander en ligne la coordination des prestations au titre du régime du deuxième payeur, le processus de présentation des demandes de règlement devient plus efficace et les participants bénéficient d'un meilleur service. En effet, les participants n'ont plus besoin de remplir de formulaires papier pour demander la coordination des prestations. Ce changement témoigne également de l'engagement de la Financière Sun Life à mettre au point des pratiques sans papier.

Des questions?

Veillez communiquer avec votre représentant aux Garanties collectives de la Financière Sun Life.